

Guide pour les étudiantes et étudiants

Choisir votre directrice ou directeur de recherche aux cycles supérieurs

Octobre 2020

Faculté des études supérieures
et postdoctorales

UNIVERSITÉ LAVAL

CHOISIR VOTRE DIRECTRICE OU DIRECTEUR DE RECHERCHE AUX CYCLES SUPÉRIEURS

PISTES DE RÉFLEXION ET QUESTIONS UTILES

Entreprendre des études supérieures est un moment crucial dans le cheminement d'une étudiante et d'un étudiant, et implique plusieurs étapes, des interrogations et des décisions, notamment le choix d'une directrice ou d'un directeur de recherche. La relation d'encadrement qui s'en suit permet à l'étudiante et l'étudiant de cheminer dans un processus, dont l'objectif ultime est la réussite et l'achèvement de leur diplôme.

Bien que l'étudiante et l'étudiant assume la responsabilité de son cheminement, la directrice ou le directeur de recherche occupe une place de grande importance dans son rôle de collaboration, de soutien et, bien évidemment, dans son rôle d'encadrement.

Un meilleur encadrement est au cœur de la réussite du projet d'étude à la maîtrise de recherche et au doctorat, et la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) favorise la mise en place de conditions favorables pour cette réussite. En plus d'une communication ouverte, l'engagement réciproque est valorisé par l'utilisation du plan de collaboration qui permet d'assurer une progression selon les délais prévus et il vise à établir une organisation de travail productive et satisfaisante, tant pour l'étudiante ou l'étudiant que pour la direction de recherche.

Soucieuse de la qualité de l'encadrement aux cycles supérieurs, la FESP propose dans ce document des pistes de réflexion et des questions utiles pour aider les étudiantes et les étudiants à choisir la directrice ou le directeur de recherche qui les accompagnera.

Le présent document est un complément d'information aux règles applicables en matière d'encadrement aux études supérieures, conformément au Règlement des études et aux Modalités relatives à l'appui à l'encadrement, à la persévérance et à la réussite à la maîtrise recherche et au doctorat.

Voici quelques pistes de réflexion et des questions utiles afin de faciliter votre démarche:

1. **Sur votre projet et l'environnement de recherche**
2. **Sur la supervision et les modalités d'encadrement**
3. **Sur la question du financement**
4. **Sur l'éthique et la propriété intellectuelle.**

1. SUR VOTRE PROJET ET L'ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE

Vous avez choisi d'entreprendre des études supérieures et vous avez une bonne idée de votre sujet de recherche. Vous êtes maintenant prêt à identifier la directrice ou le directeur de recherche qui vous accompagnera. Choisir une directrice ou un directeur de recherche est une étape importante, sinon la plus importante au moment d'entreprendre des études aux cycles supérieurs.

Cette étape exige du temps de réflexion, d'échange et de discussion pour faire le meilleur choix possible. Il n'existe pas de définition canonique ou absolue de la directrice ou du directeur de recherche idéal. La réalité des études aux cycles supérieurs est diverse et se module de bien des manières. S'il n'existe pas de définition idéale, en revanche on pourrait dire qu'une bonne directrice ou un bon directeur de recherche est une personne qui peut vous accompagner et vous guider à la fois sur la forme, le processus et le fonds de la recherche. C'est peut-être aussi la personne qui peut vous offrir un environnement de recherche stimulant.

Alors, comment choisir votre directrice ou directeur de recherche ?

Questions utiles

- **Sur la nature du projet de recherche et l'expertise de la directrice ou du directeur**

Quelle est la nature de la recherche que vous souhaitez entreprendre ? Le thème ou le sujet sont-ils bien définis ? En avez-vous une idée claire ?

Avez-vous élaboré une problématique de recherche ? Se situe-t-elle dans un champ relativement nouveau ou dans un champ assez bien connu ?

Vos préoccupations de recherche sont-elles proches de celles de la directrice ou du directeur de recherche ? S'apparentent-elles à ses compétences ? Est-ce que votre directrice ou directeur de recherche montre un intérêt par votre projet ? Ses recherches sont-elles menées dans le même champ auquel appartient votre sujet de recherche ?

Votre sujet de recherche s'intègre-t-il bien aux projets de recherche de votre directrice ou directeur ? Quels sont ses intérêts particuliers en matière de recherche? Est-ce que votre directrice ou directeur de recherche pourra vous accompagner, vous guider sur la forme et le processus ? Connaissez-vous ses approches théoriques et méthodologiques ? Une codirection serait-elle appropriée ? Un comité d'encadrement est-il prévu ?

> *Il n'existe pas de manière sûre, infaillible de choisir votre direction de recherche. Mais la précipitation est souvent de mauvais conseil à cet égard. Mieux vaut partir à point, prendre le temps de réfléchir, de décanter, de se donner une représentation claire de*

son projet de recherche et de choisir une directrice ou un directeur de recherche dont l'expertise scientifique est proche de vos intérêts, quelqu'un avec qui vous avez clairement des affinités de recherche, des intérêts intellectuels et scientifiques communs. Le meilleur conseil à vous donner est de trouver une directrice ou un directeur qui soit vraiment intéressé par le sujet de recherche qui vous convient.

- **Sur les recherches de votre directrice ou directeur et l'environnement de recherche**

Est-ce que la directrice ou le directeur de recherche appartient à un centre ou à un groupe de recherche? Les projets de recherche qui y sont menés sont-ils subventionnés? Est-ce que la directrice ou le directeur de recherche a mis sur pied une équipe de recherche? Connaissez-vous des étudiantes ou des étudiants qui appartiennent à cette équipe ? Est-ce que les étudiantes et les étudiants participent à des activités de recherche? À la production d'articles et de communications dans des congrès scientifiques? Est-ce important pour vous d'appartenir à une équipe de recherche? Le voyez-vous comme une forme de soutien? Comme une stimulation qui augmente vos possibilités de terminer votre mémoire ou votre thèse? Devriez-vous en conséquence développer d'autres connaissances, d'autres compétences? Y a-t-il des connaissances spécifiques, théoriques, méthodologiques ou techniques que vous devrez acquérir ?

Choisir une directrice ou un directeur de recherche c'est non seulement choisir de travailler sur un problème de recherche précis, c'est aussi, très souvent, choisir un environnement de recherche, c'est-à-dire un lieu physique bien identifié qui réunit des chercheurs, des étudiantes ou des étudiants, des laboratoires, des espaces aménagés, une infrastructure matérielle et technique. Cet environnement est loin d'être négligeable, car nous savons aujourd'hui que la recherche ne se mène généralement plus en solitaire, elle appartient souvent à un ensemble plus large qui offre à l'étudiante ou à l'étudiant aux études supérieures des occasions d'échanges et de discussion, du soutien et des chances accrues d'obtenir du financement et de mener à terme un mémoire de recherche ou une thèse.

2. SUR LA SUPERVISION ET LES MODALITÉS D'ENCADREMENT

Les professeurs ont une expérience variable et variée en matière de supervision aux études supérieures. Ils sont souvent autodidactes et supervisent généralement selon un style qui leur est propre. Il y a des professeurs novices qui débutent dans la carrière universitaire et qui souhaitent encadrer des étudiantes ou des étudiants à la maîtrise et au doctorat ; il y a aussi des superviseurs expérimentés qui ont accompagné un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants. Cela précisé, voici quelques questions qui pourraient vous être utiles au moment de faire votre choix.

Questions utiles

- ### Sur l'expérience de supervision de la directrice ou du directeur de recherche

Quelle est l'expérience de supervision de cette directrice ou ce directeur de recherche ? Combien d'étudiantes et d'étudiants diplômés votre directrice ou directeur de recherche a déjà supervisés? Combien d'étudiantes et d'étudiants sont actuellement sous sa supervision ? Pouvez-vous comparer ce nombre à d'autres professeurs appartenant à la même unité ou à la même discipline ? Le nombre d'étudiantes et d'étudiants supervisés est-il un critère important pour vous ?

> *La supervision d'un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants peut signifier qu'il s'agit d'un chercheur de premier plan et vous donne l'occasion d'interagir avec un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants sous sa direction. En revanche, la directrice ou le directeur sera peut-être moins disponible et moins en mesure de vous donner une attention soutenue. Inversement, la supervision d'un petit nombre d'étudiantes et d'étudiants peut signifier que vous serez en mesure de communiquer régulièrement, mais également que vous aurez peut-être moins d'occasions d'interagir avec d'autres étudiantes et étudiants.*

- ### Sur l'intervalle de temps pour terminer ses études supérieures

Combien de temps faut-il aux étudiantes et aux étudiants pour terminer leur programme avec cette directrice ou ce directeur ? Comment cela se compare-t-il avec la norme aux cycles supérieurs ? Considérant les étudiantes et les étudiants au doctorat, finissent-ils en 4 ou 5 ans ? Combien d'étudiantes et d'étudiants terminent leur doctorat en cinq années et plus ? Et combien d'étudiantes et d'étudiants n'ont pas terminé leur doctorat ? Est-ce que la disponibilité de la directrice ou du directeur de recherche dans les prochaines années vous permet de terminer vos études aux cycles supérieures dans un délai raisonnable?

> *Il est souvent difficile d'obtenir des informations précises sur ces questions, mais des échanges et des questions posées à d'autres étudiantes ou étudiants fournissent souvent des informations précieuses.*

- ### Sur le style de supervision dont vous avez besoin

Quels sont vos besoins en matière de supervision ? Quel type de supervision cherchez-vous ? Avez-vous des préférences en matière de supervision ? Préférez-vous une supervision ferme, directive, ou une supervision qui vous laisse une marge de liberté ? Quel est le degré ou le niveau de supervision que vous souhaitez obtenir ? Avez-vous des caractéristiques personnelles ou des circonstances que vous souhaitez porter à l'attention de votre directrice ou de votre directeur de recherche ? Est-ce que votre

directrice ou votre directeur éventuel sera raisonnablement disponible jusqu'à la fin de vos études ? Quelles sont ses autres responsabilités administratives importantes ? En quoi cela pourrait-il affecter sa disponibilité ? Sa présence sera-t-elle requise souvent à l'extérieur de l'Université ? Une ou un collègue a été désigné pour répondre à vos questions en cas d'absence?

> *Il est très important de vous mettre au clair avec ces questions. Un style de supervision peut ne pas vous convenir. Vous avez peut-être besoin d'une direction qui balise clairement la destination et le chemin pour y arriver ; vous préférez peut-être une direction plus souple qui vous laisse beaucoup d'autonomie. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise supervision en soi, seulement de malencontreux appariements. En outre, vous pouvez avoir des responsabilités familiales, une situation particulière ou des problèmes de santé, des besoins spéciaux. Si vous anticipez des problèmes susceptibles d'affecter votre rendement ou votre progression, vous pourriez choisir d'en discuter avec votre directrice ou directeur de recherche. Il faut garder à l'esprit qu'une directrice ou un directeur ne peut pas trouver des solutions pour des problèmes qui ne lui ont pas été soumis.*

- **Sur les modalités concrètes d'encadrement**

Avez-vous convenu avec votre directrice ou directeur de recherche d'un calendrier sommaire de rencontres pour l'avancement du projet de recherche, de la fréquence et de la forme des échanges et avez-vous précisé les attentes quant à votre préparation pour ces rencontres? Avez-vous discuté du fonctionnement possible quant aux suivis des rencontres, par exemple des échéances pour la remise de textes avant les rencontres, des délais de correction ou de rétroaction? Avez-vous précisé vos attentes respectives en cas d'absence, d'imprévus (période d'indisponibilité, déplacement international, absence pour maladie, année d'étude et de recherche), de vacances estivales?

> *Ces questions peuvent sembler de détail, mais elles influencent la vie quotidienne et le cheminement d'une étudiante ou d'un étudiant aux cycles supérieurs.*
>
> *Ces questions sont donc loin d'être banales; elles touchent au contraire à des aspects essentiels d'une relation de qualité, transparente et appropriée entre une directrice ou un directeur et l'étudiante et l'étudiant. L'expérience aux études supérieures nous enseigne que plus ces modalités sont claires, plus la progression est constante.*

3. SUR LA QUESTION DU FINANCEMENT

Les problèmes financiers importants auxquels font face les étudiantes et les étudiants aux études supérieures sont bien connus, mais ils ne sont pas insurmontables, loin de là. Il existe, en effet, une grande variété de sources de financement qui permettent à des

étudiantes et des étudiants des cycles supérieurs de mener à terme leur recherche à l'abri des soucis financiers.

Ces sources de financement vont des programmes de bourses des grands organismes subventionnaires à toutes les formes de travail rémunéré comme auxiliaire de recherche ou d'enseignement, sans oublier le programme de bourses d'appui à la réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales. Ces financements peuvent être combinés et certains peuvent servir de levier pour en obtenir d'autres. Par exemple, une étudiante ou un étudiant qui fait partie de projets de recherche subventionnés bénéficie non seulement de revenus d'appoint en tant qu'auxiliaire de recherche, mais augmente ainsi ses chances d'obtenir des bourses de la part des organismes subventionnaires fédéraux ou provinciaux.

Il est donc très important pour une étudiante ou un étudiant qui souhaite faire des études aux cycles supérieurs de recueillir l'information la plus complète possible à cet égard et de prendre le temps d'en discuter avec votre directrice ou directeur de recherche éventuel afin de connaître le financement qui pourrait lui être attribué.

Questions utiles

Y aura-t-il un financement dont vous pourrez bénéficier durant vos études aux cycles supérieurs? Connaissez-vous les divers programmes de bourses disponibles, notamment le programme des bourses d'appui à la réussite de la FESP et les programmes des grands organismes subventionnaires? Quelles sont les opportunités de travail à titre d'auxiliaire de recherche ou d'enseignement? En avez-vous discuté avec votre directrice ou directeur de recherche? Avez-vous clarifié ses attentes quant aux démarches que vous devrez faire pour soumettre des demandes de bourses?

Si vous devenez récipiendaire d'une bourse, conservez-vous le soutien financier initialement prévu par votre direction de recherche?

Avez-vous discuté de votre éventuelle participation à des conférences ou des colloques nationaux et internationaux et avez-vous vérifié si des fonds sont disponibles pour ces activités de recherche? Et dans l'éventualité d'un épuisement du financement, d'un fonds de recherche ou d'une subvention, avez-vous discuté des solutions possibles?

> *Faire des études aux cycles supérieurs, à la maîtrise ou au doctorat, est un engagement à long terme comportant des aspects financiers qui sont loin d'être négligeables. Ils font souvent la différence entre une étudiante ou un étudiant qui parvient à terminer sa maîtrise ou son doctorat, et un autre qui se voit forcé d'abandonner faute de moyens financiers suffisants. Si le projet et l'environnement de recherche sont importants, voire déterminants, et si la qualité de l'encadrement aux cycles supérieurs est également essentielle, on peut aussi affirmer qu'un soutien financier adéquat tout au*

long de ses études est souvent une condition propice à la réussite aux cycles supérieurs.

4. SUR L'ÉTHIQUE ET LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La recherche et la création comptent parmi les missions fondamentales de l'Université. Elles doivent pouvoir s'épanouir de manière libre et responsable. Elles exigent des acteurs concernés par ces missions, le respect de principes et de valeurs qui garantissent l'intégrité, la pertinence et l'utilité de la recherche et de la création, *a fortiori* dans un contexte où les technologies de l'information et de la communication offrent des opportunités inédites de collaboration scientifique à l'échelle internationale.

Ce contexte soulève des questions éthiques importantes relatives à la conduite de la recherche, à la propriété intellectuelle, à la confidentialité des données de recherche et à la gestion de leur mode d'accès. Ces questions concernent au premier chef les chercheurs, mais également les étudiantes et les étudiants des cycles supérieurs. Il est donc tout indiqué que ces questions soient examinées et discutées avec votre directrice ou directeur de recherche éventuel.

Questions utiles

Si votre projet de recherche implique des sujets humains, avez-vous discuté des exigences d'approbation du projet de recherche par le comité d'éthique en recherche de l'Université Laval (CERUL)? Avez-vous discuté de la propriété intellectuelle des données et des résultats de la recherche? Votre projet de recherche fait-il partie d'un programme de recherche subventionné, d'une entente contractuelle? Comporte-t-il des aspects confidentiels? Est-ce qu'une entente de confidentialité pourrait s'avérer nécessaire? Avez-vous discuté des possibilités éventuelles de publication d'articles scientifiques ou professionnels? Avez-vous convenu de l'ordre des auteurs pour les articles issus de la recherche?

En matière d'éthique et de propriété intellectuelle, la règle de base à suivre pourrait s'énoncer de la façon suivante : il est toujours préférable de prévenir des problèmes potentiellement dommageables pour les chercheurs et les étudiantes et les étudiants qui sont impliqués dans un projet de recherche ou de création. Mieux vaut prévenir que guérir, pour reprendre l'adage, et il est possible de le faire en explicitant autant que possible les conduites souhaitables et attendues qui respectent les exigences de la conduite responsable en recherche.

EN CONCLUSION

La FESP encourage ses étudiantes et ses étudiants à prendre le temps nécessaire afin de bien choisir une directrice ou un directeur de recherche.

Il s'agit d'une étape essentielle et une excellente façon de débuter efficacement ses études supérieures.